

AVIS DU CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE

art. L411-1 et L411-2 du livre IV du code de l'environnement

Référence du projet : n°2015-10-13d-01128
(MEDDE-ONAGRE)

Référence de la demande : n°2015-01128-014-001

Dénomination du projet : Parc Photovoltaïque Prunelli di Casacconi

Lieu des opérations : 20290 - Prunelli-di-Casacconi

Bénéficiaire : ANTONIOTTI Paul

MOTIVATION ou CONDITIONS

Les inventaires sont satisfaisants malgré l'absence d'analyse bibliographique.
La séquence Eviter- Réduire- Compenser- est correctement respectée

Avis favorable sous réserve:

la garantie de mesure compensatoire pour les chiroptères doit nécessairement être apportée et mise en œuvre avant le début des travaux .

MOTIVATION ou CONDITIONS

Président du comité permanent
EXPERT DELEGUE FAUNE
EXPERT DELEGUE FLORE



AVIS : Favorable

Favorable sous conditions

Défavorable

Fait le :

10 Nov. 2015

Signature :

